

## CALENDRIER DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI 1<sup>er</sup> DEGRÉ RENTRÉE 2024

<b>Novembre 2023</b>	Circulaire cessation d'activité et temps partiels par le Rectorat
<b>Décembre 2023</b>	Envoi formulaire demande de mutation interdiocésaine
<b>Mardi 9 janvier 2024</b>	Date limite retour mobilité CE
<b>Mercredi 10 janvier 2024</b>	Envoi aux établissements de la circulaire préparatoire à la rentrée (démission CE, cessation de fonctions, demande de temps partiel et de droit ; demande de mutation interdiocésaine)
<b>Mercredi 10 janvier 2024</b>	Retour demande de mutations interdiocésaines (date régionale)
<b>Mercredi 24 janvier 2024</b>	Commission Départementale de l'Emploi, étude des documents
<b>Judi 25 janvier 2024</b>	Envoi aux écoles du texte « Mouvement de l'emploi 1er degré » de la procédure pour participer au Mouvement de l'emploi
<b>Vendredi 2 février 2024</b>	Date limite pour : Demande de reprise à temps complet, demande de temps partiel sur autorisation, de temps partiel de droit via COLIBRI
<b>Judi 8 février 2024</b>	Annonce officielle des mesures de carte scolaire
<b>Vendredi 16 février 2024</b>	Les chefs d'établissement renvoient les demandes de mutation, la liste des postes à déclarer et la liste des enseignants à reclasser à la DDEC
<b>Samedi 24 février au lundi 11 mars 2024 au matin</b>	Vacances d'hiver
<b>Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024</b>	Date limite retour des cessations de fonctions (dossiers retraite, disponibilités) au Rectorat
<b>Mercredi 13 mars 2024</b>	Instance Académique de Coordination
<b>Mercredi 27 mars 2024</b>	Commission Départementale de l'Emploi pour étudier la liste des services à publier. Réservation des berceaux stagiaires non MEEF lauréats des concours externes.
<b>Mercredi 27 mars 2024</b>	Réunion d'information des enseignants en priorité C (à placer avant ouverture serveur du Rectorat pour saisie des vœux)
<b>Mercredi 3 avril 2024</b>	La DDEC envoie la liste des services dans les établissements.
<b>Mardi 26 mars au dimanche 14 avril 2024</b>	Ouverture du serveur du Rectorat pour le recueil des vœux des enseignants candidats au mouvement
<b>Vendredi 12 avril 2024</b>	Tous les candidats à une mutation adressent à la DDEC leur fiche de choix de postes et signalent leur démarche auprès des établissements concernés.
<b>Samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024 au matin + du 8 au 13 mai</b>	Vacances de printemps
<b>Mercredi 15 mai 2023</b>	La Commission Départementale de l'Emploi se réunit pour donner son avis sur les propositions de nomination. Les chefs d'établissement sont avertis des propositions faites par la CDE.
<b>Lundi 20 mai 2024</b>	Retour à la DDEC des accords des chefs d'établissement.
<b>Mercredi 29 mai 2024</b>	Commission Départementale de l'emploi
<b>Mercredi 12 juin 2024</b>	Commission Départementale de l'Emploi pour situations non réglées + (priorité C) et D + CCMI
<b>Mercredi 3 juillet 2024</b>	Commission Départementale de l'Emploi pour priorités E
<b>Mercredi 10 juillet 2024</b>	CCMI